

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 11 AVRIL 2016 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents : Mme PERRUSSEL Denise, Présidente

Collège des Familles : M. BERTHIAU Joseph

Collège du Personnel : Mme PORTAIS Marylène
M. BARBEL Alain
Mme NAUDOT Stéphanie

Conseil d'Administration : Mme PLANTIN Isabelle

Avec voix consultative : M. BARBÉ Michel, Directeur
Mme BUTAULT Anne-Laure, Elève Directeur
Mme BLANC Nathalie, Adjoint Administratif
Mme CHEDAILLE Chantal, Cadre de Santé
Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé
Mme LE MARRE Valérie, Cadre de Santé
M. LATOUR Didier Stagiaire qualité
Mme POIRIER Manon, Stagiaire Educatrice Spécialisée
Mme HILION Alice, Stagiaire Administration

Excusés :

Collège du Personnel : Mme GAUDRE Emilie,
Mme CORAIRY Séverine
M. CHAUSSEE David

Collège des Usagers : Mme EDELIN Chantal
M. SAFFRAY Jean-Yves

Collège des Résidents : M. GLAZIOU Patrick

ORDRE DU JOUR :

- Accueil et présentation de Mme Le Marre, Cadre de Santé,
- Approbation du procès-verbal du lundi 18 janvier 2016,
- Questions des résidents relatives à la vie quotidienne,
- Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction 2015,
- Information sur les prochaines élections au Conseil de la Vie Sociale,
- Rapport annuel qualité – Année 2015,
- Rapport annuel animation – Pôle Maison de Retraite – Année 2015,
- Rapport annuel d'activités – Année 2015,
- Point sur l'ouverture de l'accueil de jour au Castel Aristide,
- Point sur le projet travaux Oiseaux,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours depuis début 2016,
- Programme des animations année 2016,
- Information sur le renouvellement de la convention tripartite 2016-2020,
- Communication sur la réunion des familles des 2 pôles du 16 juin 2016, et du repas du 12 juin 2016,
- Questions diverses.

La Présidente ouvre la réunion à 14 h 30 et passe la parole à Monsieur BARBÉ, directeur, pour la conduite de la réunion.

1/ ACCUEIL ET PRESENTATION DE MADAME LE MARRE, CADRE DE SANTE

Monsieur BARBÉ souhaite la bienvenue à Madame LE MARRE, cadre de santé qui a pris son poste le lundi 4 avril 2016 et qui va remplacer Madame CHEDAILLE qui va faire valoir son droit à la retraite fin avril.

Madame LE MARRE se présente en précisant qu'elle est cadre de santé depuis 8 ans, dans le domaine de la gériatrie dont 8 ans sur Angers et 2 ans au pôle gériatrique Rennais.

Elle ajoute qu'elle est touchée par l'investissement de l'établissement dans la philosophie de l'Humanité et qu'elle a la volonté de s'y impliquer.

Afin de permettre à Madame LE MARRE de faire connaissance avec l'ensemble des membres, il est fait un tour de table.

Monsieur BARBÉ demande de bien vouloir excuser Monsieur SAFFRAY et Madame EDELIN représentants des familles retenus par d'autres obligations, ainsi que Mesdames CORAIRY, GAUDRE et Monsieur CHAUSSEE représentants des professionnels.

2/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 18 JANVIER 2016

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion qui a également été mis en ligne sur le site des Jardins du Castel.

3/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Madame PERRUSSEL souligne que des progrès ont été faits notamment pour le nettoyage des couverts. Elle fait toutefois part de nouveaux dysfonctionnements :

- omelette norvégienne et jambon blanc servis dans des assiettes chaudes,
- retour du pain en cuisine, alors que le repas n'est pas terminé,
- gaspillage de l'électricité (lumières non éteintes dans les couloirs en plein jour),
- barre de seuil dans les couloirs qui pourraient favoriser une chute, ce qui a failli lui arriver à deux reprises.

Madame POIRIER, stagiaire éducatrice au service animation, fait part des remarques de résidents :

- accès possible entre les poteaux des escaliers de secours, service Oiseaux, avec un déambulateur. Pour y remédier, les membres du CVS proposent de replacer les jardinières de chaque côté de l'escalier.
- manque de personnel le week-end dans le service Oiseaux,
- une amélioration significative en restauration et hôtellerie ainsi qu'en lingerie car il y a moins de perte

Monsieur BERTHIAU précise qu'il n'a pas reçu de remarque des familles sur la boîte mail du CVS et fait part d'une impression personnelle malgré tous les efforts fournis par le personnel. En effet, lors de sa venue, notamment le samedi matin, il a une impression d'enfermement des résidents des Alizés dans la grande salle commune et se demande pourquoi les jardins ne sont pas ouverts. De plus, ce sentiment d'enfermement est aggravé depuis la mise en place des nouvelles serrures qui permettent aux agents de fermer les portes à clé et aux résidents de sortir à tout moment mais pas forcément d'y entrer. Il évoque la difficulté, pour les résidents, de demander leur clé à chaque fois. De plus, il n'est pas toujours facile de trouver un soignant sachant que ces derniers peuvent être dans les chambres.

Monsieur BERTHIAU ajoute que des systèmes par détection avec bracelet doivent exister, ce qui permettrait aux résidents de rentrer dans leur chambre quand ils en ont envie, sans passer par un soignant. Cela reste néanmoins plus coûteux que le système actuel.

Madame VOBMANN souligne qu'effectivement pendant la période hivernale, les résidents sortent moins, mais que les sorties vont reprendre avec l'arrivée du printemps, que le PASA n'est pas ouvert le week-end, faute de moyens budgétaires, ce qui ne donne satisfaction ni aux familles, ni aux professionnels.

En ce qui concerne les nouvelles serrures, ces dernières ont été mises afin d'éviter que des résidents se rendent dans les chambres d'autres résidents sans y être invités, y compris la nuit. Par contre, toutes les chambres ne sont pas fermées à clé. De plus, ce système n'empêche pas les résidents de sortir de leur logement. Toutefois, un point doit être fait, car ce système est tout récent. Il est donc important de pouvoir recueillir les impressions des familles.

Monsieur BARBÉ insiste sur le fait que ce nouveau système a été mis en place pour protéger l'intimité des résidents et non pour satisfaire le travail du personnel. Pour l'ouverture des portes, le nombre de passe semble insuffisant puisque ceci est relevé par les familles et les professionnels.

4/ INFORMATION SUR LES PROCHAINES ELECTIONS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur BARBÉ souligne que les dernières élections ont eu lieu en 2013, et que les prochaines doivent avoir lieu en 2016. Une réunion d'information sur le Conseil de la Vie Sociale a été faite par une élève directrice, le vendredi 25 mars 2016. Toutefois, à ce jour, peu de résidents souhaitent être candidats.

En ce qui concerne les représentants des usagers, une information a également été transmise par mail, pour ceux qui ont un mail, par le journal d'information « Le lien », mais là également peu de retours positifs sur le souhait de participer à cette instance.

Monsieur BERTHIAU propose que l'on utilise aussi l'application FAMILIO pour informer les professionnels de cette future élection mais surtout de savoir si des familles souhaitent s'investir dans le Conseil de la Vie Sociale.

Les élections pourraient avoir lieu le jeudi 16 juin 2016, jour de la réunion des familles.

5/ PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION 2015

Monsieur LATOUR, stagiaire qualité, présente les résultats des enquêtes de satisfactions résidents et familles réalisées entre le 6 novembre et le 18 décembre 2015 et analysées par le service qualité de l'EHPAD.

Un questionnaire établi pour les résidents du Pôle Maison de Retraite et rempli directement avec les résidents et un questionnaire pour toutes les familles des pôles Maison de Retraite et Alzheimer, envoyé soit par courrier, soit par courriel.

Dans le cadre de ces enquêtes, 63 résidents ont été consultés ainsi que 63 familles.

Les objectifs de cette enquête sont les suivants :

- Mesurer le taux de satisfaction des résidents et des familles,
- Améliorer le service proposé par l'EHPAD.

En termes de participation, 48 résidents (Oiseaux/Verger) ont répondu à l'enquête ainsi que 65 familles (ensemble de l'EHPAD).

Pour les nouveaux arrivants, l'accueil est bien vécu par les familles, les résidents vivent également bien leur accueil, toutefois la présentation des voisins et du personnel reste à améliorer.

Madame PERRUSSEL regrette que les nouveaux résidents ne soient pas présentés à tous les résidents lors d'un repas, dans la salle à manger des Oiseaux. Actuellement, seule une présentation à la table est réalisée.

Le service Alzheimer est toujours très reconnu par les familles avec un bon niveau de connaissance de l'agent référent.

La satisfaction des familles et des résidents est importante sur les repas qui sont très appréciés et de grande qualité.

Les résidents apprécient les soins apportés, toutefois, la communication de certains médecins vers les IDE ou les familles doit être améliorée ainsi que l'explication des soins aux résidents.

Madame VOBMANN rappelle que les familles doivent s'adresser au médecin traitant pour avoir les informations médicales sachant que les agents sont astreints au secret médical. M. BARBEL précise que c'était un axe de travail des équipes suite à une réunion qualité en 2015. Il sera à nouveau rappelé à la réunion des familles les informations qui peuvent être transmises par le personnel et celles qui ne peuvent être transmises que par le médecin traitant.

Les chambres des Oiseaux sont trop petites, sans douche. Le respect du lieu privé par le personnel est apprécié des résidents et des familles, parfois la propreté de la chambre pourrait être améliorée.

La propreté du linge et la rapidité du service sont appréciées, par contre, la dégradation et la perte de linge sur les derniers mois sont soulignées.

L'animation est reconnue dans sa globalité aussi bien par les familles que par les résidents.

Le sentiment de sécurité et les liens sociaux sont des points forts de l'établissement, toutefois certains résidents aimeraient s'exprimer davantage en cas de besoin.

La propreté et le confort de la chambre des résidents sont appréciés ainsi que les temps de partage avec leurs parents.

Les niveaux de satisfaction au niveau des familles

- L'accueil 98 %
- L'animation 99 %
- Le contact avec le personnel 98 %
- Le pôle Alzheimer 94 %
- Les repas 95 %
- La vie dans l'établissement 94 %

Les niveaux de satisfaction au niveau des résidents

- Les repas 96 %
- La chambre 96 %
- L'accueil 93 %
- Le contact avec le personnel 97 %
- Les soins apportés 89 %

Les axes d'amélioration pour les familles :

- La communication dans les soins 23 %
- La chambre 8 %
- Le linge 20 %

Les axes d'amélioration pour les résidents :

- Le linge 16 %
- La communication dans les soins 8 %
- L'animation 46 % de non participation

L'analyse des points forts :

- Les contacts du personnel avec les résidents et avec les familles,
- L'accueil des nouveaux arrivants qui ont très bien vécu leur intégration,
- La qualité des repas et de l'environnement de la prise de repas,
- Les activités du service animation pour les familles ou pour les participants.

Les points de vigilance :

- La communication des médecins ou IDE envers les familles et les résidents,
 - La propreté au regard des familles (les résidents en sont tout à fait satisfaits pourtant),
 - L'attention sur la restitution en bon état du linge qui a perdu en niveau de satisfaction.
- Suite à l'enquête de satisfaction 2015 :

Satisfaction des résidents :	98 %
Satisfaction des familles :	97 %

Monsieur BARBÉ rappelle que le but de ces enquêtes est aussi de certes faire le point sur lesquels nous sommes bons mais surtout de remédier aux points pour lesquels nous avons des remarques, toujours dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité.

Madame PLANTIN fait remarquer que le taux de satisfaction des résidents de 98 % est très positif. Monsieur BERTHIAU ajoute que certains résidents n'osent peut-être pas dire les choses, par peur de se faire mal voir. Monsieur BARBÉ souligne que les enquêtes sont remplies avec des stagiaires, justement afin d'éviter normalement cette crainte des résidents.

6/ RAPPORT ANNUEL QUALITE – ANNEE 2015

Monsieur BARBÉ présente le rapport annuel qualité établi par M. BRIGNON, qualityicien. Ce dernier reprend :

- La déclaration de la politique qualité aux Jardins du Castel,
- Le calendrier qualité de l'année 2015,
- Le bilan des objectifs fixés dans la convention tripartite 2009-2013, au 30 septembre 2015,
- Les comptes rendus qualité du 22 janvier 2015, du 28 mai 2015 et du 1^{er} octobre 2015.

Tous les documents ayant déjà fait l'objet d'une insertion sur le site internet de l'établissement, aucune remarque n'est formulée par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

7/ RAPPORT ANNUEL ANIMATION – POLE MAISON DE RETRAITE – ANNEE 2015

Madame POIRIER présente le rapport annuel animation pour le Pôle Maison de Retraite et plus particulièrement les points forts 2015 qui sont :

- Les activités manuelles,
- La gymnastique douce,
- La lecture du journal,
- Les jeux de société,
- La ludothèque,
- Les ateliers culinaires,
- Les sorties piscine,
- Le bowling,
- La patinoire,
- Les sorties au stade Rennais,

ainsi que les grands événements comme :

- Les olympiades,
- La fête champêtre,
- Les repas à thème,
- Le séjour relationnel,
- Le cinéma,
- La fête des voisins,
- La fête des convives,
- Zénith FM,
- Les fêtes de fin d'année (repas de Noël, spectacles, soirée disco).

Il est mis en avant la variété des activités organisées aux Jardins du Castel ainsi que le libre choix de participation des résidents à ces activités.

Madame PLANTIN ajoute qu'il y a aussi la mise en place du service Pass'Agés qui a un arrêt aux Jardins du Castel et qui regroupe sur la commune à ce jour une dizaine de personnes, avec de très bons retours.

En raison de l'absence de l'art thérapeute une partie de l'année 2015, de la mise en place de l'accueil de jour au Castel Aristide, Madame VOBMANN précise qu'elle n'a pas été en mesure, cette année d'établir de rapport d'animation pour le pôle Alzheimer et que les activités fluctuent en fonction du projet de vie individuel de chaque résident.

Madame NAUDOT fait part des activités mises en place le soir dans le pôle Alzheimer, par les agents de nuit, depuis le mois de décembre et souligne que lorsque le PASA n'est pas ouvert comme le week-end, les troubles sont plus importants, le soir et la nuit.

Madame PERRUSSEL souligne qu'elle va chaque samedi matin, avec plaisir dans le pôle Alzheimer pour distribuer le courrier et qu'elle est émerveillée par le travail en amont qui est réalisé avec les résidents lorsqu'il y a un repas ou une animation à thème (dernière exemple le thème de l'amour). Elle aimerait que cela soit autant préparé à l'avance, sur le pôle Maison de Retraite.

Madame VOBMANN ajoute que la décoration fleurs, qui plait beaucoup, a été réalisée en partenariat avec les jeunes de CM2 de l'école Sainte Croix.

8/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES – ANNEE 2015

Monsieur BARBÉ et Madame BUTAULT présentent le rapport annuel d'activités 2015. Monsieur BARBÉ rappelle que le document est conséquent dans le but de transmettre l'ensemble des informations relatives à l'établissement aux autorités de financement.

Monsieur BARBÉ détaille ensuite la note de présentation du directeur, qui comprend notamment :

- le rappel de la réglementation,
- l'historique de l'établissement,
- l'établissement dans son environnement,
- les publics âgés sur la Communauté de Communes du pays de Châteaugiron,
- le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap,
- la formalisation des filières gériatriques,
- les évolutions de l'offre de l'EHPAD « Les Jardins du Castel »,
- les réseaux existants,
- les conventions existantes,
- l'établissement dans ses réalisations en 2015 avec notamment :
 - le projet d'établissement 2016 - 2020
 - ** le cadrage du projet,
 - ** la synthèse du projet d'établissement avec nos missions, nos atouts, et nos objectifs,
 - ** le projet architectural, avec les différentes étapes,
 - le plan solidarité grand âge 2007 – 2012,
 - le plan maladies neuro dégénératives 2014-2019,
 - la loi de l'adaptation de la société au vieillissement,
 - la bientraitance, les actions suivies et mises en place depuis 2008, la création d'une nouvelle charte bientraitance, validée début 2014,
 - le rapport annuel qualité 2015,
 - l'évaluation externe réalisée en novembre 2013,
 - les actions mises en place pour la qualité des relations avec les familles et les amis des résidents,

- les actions mises en place pour l'amélioration de la qualification des personnels et l'organisation des accompagnements,
 - le développement des alternatives à l'hébergement permanent,
 - l'analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
 - la sécurité, les contrôles obligatoires, avec notamment le passage de la commission de sécurité le 26 février 2016,,
 - le carnet sanitaire,
 - le plan bleu, le plan de continuité de l'activité,
 - l'informatique,
 - la télémédecine mise en place avec le CHGR,
 - la communication,
 - les subventions,
- les instances de l'établissement et leur fonctionnement en 2015.

Madame BUTAULT présente :

- l'activité de l'établissement : nombre de journées réalisées en hébergement permanent et en accueil de jour et taux d'occupation,
- la répartition des résidents, par sexe, la durée moyenne de séjour,
- la répartition des entrées et des sorties,
- la répartition des résidents payants et à l'aide sociale,
- le nombre de résidents bénéficiant d'une protection juridique,
- le nombre de journées d'hospitalisations et d'absences pour vacances,
- la répartition des résidents par origine géographique,
- l'évolution du GMP depuis 2010, le PMP,
- l'activité de la cuisine, les commissions des menus, l'intervention de la diététicienne, l'audit Plan de Maitrise Sanitaire,
- le coût de lavage du linge et la quantité de linge traité par l'EHPAD,
- le suivi des consommations de gaz,
- l'activité entretien avec les différents contrats de maintenance,

Monsieur BARBÉ poursuit avec la présentation du rapport d'activité du pôle soins et notamment le rapport d'activité médical annuel (RAMA) obligatoire qui est établi par le médecin coordonnateur.

L'objectif du RAMA est son utilisation par l'EHPAD pour évaluer et suivre le projet de soins, suivre la population de l'EHPAD, objectiver les avancées de l'établissement et suivre dans le temps des indicateurs de soins.

Ce rapport reprend :

- la présentation de l'EHPAD « Les Jardins du Castel »
- la sectorisation des pavillons,
- la présentation des résidents accueillis,
- la pyramide des âges par secteurs au 31 décembre 2015,
- les mouvements des résidents,
- les hospitalisations,
- l'état de dépendance des résidents par secteur,
- le pathos,
- le rôle et les fonctions du médecin coordonnateur,
- les principales actions en 2015 du médecin coordonnateur avec notamment :
 - les protocoles et les procédures,
 - les admissions,
 - les formations auprès des équipes soignantes,
 - la participation au travail de réorganisation de la journée type des IDE,

- les bonnes pratiques gériatriques,
- la participation aux différentes réunions et instances de l'EHPAD,
- la validation du GMP en lien avec les équipes,
- les réseaux,
- la commission de coordination gériatrique,
- la réunion des familles des deux pôles,
- la réponse aux appels à projets,
- la participation à des enquêtes.

Madame CHEDAILLE poursuit la présentation du rapport avec :

- les missions des cadres de santé,
- la mise en place de nouveaux projets (télémédecine avec une baisse des transports),
- les réunions IDE,
- les stagiaires accueillis en nette progression, peut-être à limiter dans les années à venir afin d'individualiser au mieux leur accompagnement
- les IDE (la permanence des soins, la mise en place de l'astreinte de nuit),
- les AS – AMP – ASH,
- la psychologue,
- le pôle locomoteur avec l'ergothérapeute, l'éducateur sportif,
- les interventions de la diététicienne,
- l'art thérapeute,
- les interventions de l'IDE hygiéniste,
- le tableau des professionnels qui gravitent autour des résidents,
- les médecins traitants,
- les médecins spécialistes,
- la télémédecine,
- l'HAD,
- les kinésithérapeutes,
- les orthophonistes,
- la prévention des risques notamment dans le circuit du médicament avec la mise en place de la PDA,
- le tableau de consommation des neuroleptiques,
- la maîtrise du risque infectieux,
- la dénutrition,
- l'état bucco-dentaire,
- la prévention des chutes,
- la contention,
- le dépistage et prise en charge de la douleur,
- la vaccination,
- le réseau gérontologique.

Madame VOBMANN souligne le travail réalisé avec le médecin coordonnateur afin de diminuer la prescription des neuroleptiques qui reste toutefois le domaine des médecins traitants. Elle précise également l'indicateur national iatrogénique qui est de l'ordre de 4 %. En ce qui concerne les chutes Madame VOBMANN ajoute qu'elles sont nombreuses, toutefois, avec notre logiciel de déclaration, tout résident qui se retrouve au sol même s'il s'est laissé tombé a une chute de déclarée.

Madame VOBMANN présente le rapport d'activités du pôle Alzheimer avec les différents mouvements, aussi bien aux Alizés, aux Floralties qu'à l'accueil de jour où il y a un fort taux d'occupation. Elle rappelle les missions du PASA « L'escalier » ainsi que son fonctionnement sur 2015 et ajoute que c'est dans le cadre d'un cahier des charges bien précis que les résidents sont accueillis au PASA. Cette mesure ne semble pas toujours bien comprise par les familles. En effet, les résidents ont accès au PASA selon une évaluation avec la grille NPIES (avoir un indice compris entre 3 et 7).

M. BARBÉ rappelle toutefois que tous les résidents sont éligibles au PASA, y compris ceux étant au pôle Maison de Retraite.

Enfin, un professionnel en mi-temps thérapeutique va bientôt intervenir au PASA, conduisant, pour ses jours d'intervention, à une ouverture réduite à 7 places du PASA.

Madame VOBMANN précise que l'accompagnement des familles est aussi très consommateur de temps. Le rapport comprend également un volet sur :

- l'accompagnement des aidants professionnels,
- l'accompagnement des aidants bénévoles,
- l'accompagnement des familles,
- l'ouverture vers l'extérieur avec notamment :
 - la poursuite des projets intergénérationnels avec les CM2 de l'école St Croix,
 - la poursuite de la formation des aidants familiaux,
 - l'accueil, la formation et l'évaluation de stagiaires,
 - la visite de soignants d'autres établissements,
- les 10 objectifs pour 2016,
- les chiffres pour résumer les 10 ans d'activité du pôle Alzheimer,

Monsieur BARBÉ présente ensuite le rapport d'activité de l'ergothérapeute qui reprend à la fois, les missions accomplies par Madame DELEBECQUE de janvier à septembre 2015 et celles de Monsieur ENEZ, depuis le 1^{er} octobre 2015 qui sont :

- l'accompagnement individuel en ergothérapie,
- les ateliers de groupe,
- le positionnement,
- la gestion et réadaptation du matériel,
- les interventions auprès des équipes,
- le pôle locomoteur avec :
 - l'évaluation,
 - la coordination,
 - les constats,
- le groupe ressource Humanitude,
- la participation aux instances de l'établissement,
- l'accueil de stagiaires,
- les axes d'amélioration pour 2016.

Le rapport d'activité de la psychologue traite du travail effectué par cette professionnelle :

- auprès des résidents directement (suivis psychologiques réguliers et accompagnement sur des temps spécifiques, atelier « histoire de dire et de faire »,
- auprès des familles,
- auprès des professionnels (transmissions, staffs, rencontres individuelles),
- au niveau de l'institution (formation bientraitance, groupe vie sociale et culturelle, accueil de stagiaires psychologues, formation auprès des bénévoles, atelier Ptits'bouts, bilans trimestriels au PASA),
- les objectifs pour 2016.

Madame BUTAULT termine la présentation du rapport avec :

- le bilan social :
 - les effectifs du personnel : + 1 poste suite au recrutement d'une kinésithérapeute
 - l'âge moyen du personnel par groupe et l'évolution de l'âge moyen
 - les mouvements en 2015 et les stagiairisations,

- l'absentéisme plus important en 2015 suite à plus de congés maladie, longue maladie et à quelques accidents de travail,
 - le budget alloué à la formation,
- le bilan financier :
- le tableau des emprunts dont le montant des prêts et le montant des remboursements (capital et intérêts),
 - les acquisitions d'immobilisations,
 - la situation budgétaire : répartition des charges et des produits par groupes fonctionnels ainsi que le détail de la répartition des produits de la tarification,
 - le résultat de la section d'investissement et le résultat de la section d'exploitation,
 - le compte administratif 2015 (document Conseil Départemental et ARS) avec l'analyse financière de l'année 2015 et propositions pour l'année 2016.

Il n'y a aucune autre remarque ni question.

9/ POINT SUR L'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE JOUR AU CASTEL ARISTIDE

Madame VOBMANN précise que l'accueil de jour est transféré au « Castel Aristide » depuis le 9 mars 2016, dans des locaux spacieux et très appréciés des résidents mais aussi des familles, ce que confirme Monsieur BARBÉ, qui ajoute que les locaux achetés par la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron sont mis gracieusement à disposition de l'EHPAD. Une inauguration est prévue au mois de mai.

Monsieur BARBÉ rappelle l'intérêt de ces locaux qui sont à proximité de l'EHPAD, et non à l'intérieur de l'établissement. Les locaux donnant sur la rue, il est toutefois prévu d'apposer un film occultant sur les vitres.

Madame VOBMANN ajoute que par la suite, il pourrait être prévu une journée pour un accueil réservé à des personnes jeunes atteintes de la pathologie Alzheimer.

10/ POINT SUR LE PROJET TRAVAUX OISEAUX

Madame PLANTIN demande quand vont démarrer les travaux, Monsieur BARBÉ précise que le bilan financier suite à la commission d'ouverture des plis du premier appel d'offre a fait état d'un dépassement de 406 380,37 € soit + 9.55 % par rapport aux estimations de l'architecte lors de la remise du dossier de consultation des entreprises.

De ce fait, l'architecte a été invité à trouver des pistes d'économies, sans en changer le programme. A ce jour, 308 000 € d'économies ont été trouvées et acceptées par le maître d'ouvrage, toutefois, il reste à trouver encore 100 000 €.

Une réunion est programmée le lundi 18 avril 2016, avec l'architecte, l'assistant du maître d'ouvrage et le directeur afin d'avancer sur le dossier, toutefois, Monsieur BARBÉ est à ce jour dans l'incapacité de donner de nouveaux délais, au vu d'une consultation qui devra être relancée pour certains lots.

11/ POINT SUR LES TRAVAUX REALISES ET LES TRAVAUX EN COURS DEPUIS DEBUT 2016

Pour information, la commission de sécurité s'est réunie aux Jardins du Castel, le vendredi 26 février 2016 et a émis un avis favorable à la poursuite de l'établissement.

- **Travaux en cours de réalisation ou programmés sur 2016**
- Protection de portes de chambres secteur Verger (commande passée le 3 mars 2016),

- Protection des angles couloirs Verger (commande prévue en janvier 2016),
- Achat d'un véhicule transport 5 personnes dont 1 en fauteuil roulant (livraison le 30 janvier 2016),
- Remplacement de matelas anti-escarres (suite de l'opération de décembre 2015 sur 2016),
- Mise en place nouvel organigramme de clés (matériel livré, pose a démarré en mars 2016),
- Installation de rails de transfert dans les chambres Verger étage (prévu premier trimestre 2016),
- Tests d'installation de rails aux Floralies (premier semestre 2016),
- Audit organisation du travail réalisé aux Floralies avec EHESP Conseil (mise en place d'actions prévues, courant 2016),
- Remplacement chaudière fuel par chaudière gaz logement de fonction et mise en place de compteurs individuels (eau, gaz, électricité), prévu courant avril 2016,
- Etude pour mise en place de stores sur galerie PASA (avant été 2016),
- Travaux cuisine carrelage et prose grès cérame suite ouverture cloisons (fait en avril 2016),
- Aménagement office Oiseaux et terminer salle à manger Verger (fait en mars 2016),
- Travaux plomberie office Oiseaux (mars 2016),
- Remplacement bloc porte bureau médecin coordonnateur (avril 2016),
- Reprise sol cour et grille caniveaux suite sondages sols pour travaux Oiseaux (fait janvier 2016),
- Travaux de mise aux normes électricité suite contrôle installations par Véritas (fait février 2016),
- Dépoussiérage et désinfection réseaux VMC (avril 2016),
- Remplacement deux fenêtres logement de fonction (fait février 2016),
- Remplacement sol passerelle Verger – Oiseaux (premier trimestre 2016),
- Remplacement de 25 lits médicalisés (commande passée en avril et livraison juin 2016),
- Remplacement de l'autocommutateur (année 2016),
- Achat d'un chariot repas pour le Verger RDC (mise en place janvier 2016),
- Achat de matériel ergonomique pour les équipes ménage (premier trimestre 2016),
- Réfection locaux salles des adieux (année 2016),
- Réfection couloir Floralies (année 2016),
- Travaux de mise aux normes ascenseurs (avril 2016),
- Mise en place des stores dans le local transmissions RDC Verger (commande passée en avril 2016),
- Nettoyage vitres (premier passage fin avril 2016).

12/ PROGRAMME DES ANIMATIONS ANNEE 2016

Les principales animations, en plus des animations régulières sont :

- Lotos
- Médiathèque,
- Sorties au stade Rennais (16/04 ; 14/05)
- Journée Gaufres (20/04)
- Piscine
- Repas d'été (17/06)
- Sortie Châteaux de la Loire en juin,
- Fête champêtre (11/09),
- Séjour relationnel (27 – 30/09),
- Spectacle des aînés (27/09)

Mme POIRIER précise qu'actuellement les sorties cinéma ne sont plus effectuées mais qu'une recherche de partenariat avec un cinéma est en cours pour y pallier.

13/ INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TRIPARTITE

Monsieur BARBÉ précise que le renouvellement de la convention tripartite est programmé pour l'année 2016. L'évaluation de la dépendance et la coupe pathos ont été réalisées par le médecin coordonnateur et déposée sur la plateforme, ce vendredi 8 avril 2016.

Le dossier doit être adressé à l'ARS et au Conseil Départemental, pour fin avril, avec une visite de pré-conventionnement prévue le 31 mai 2016.

14/ COMMUNICATION SUR LA REUNION DES FAMILLES DES RESIDENTS DU 16 JUIN ET DU REPAS DU DIMANCHE 12 JUIN 2016

Repas des convives

Il aura lieu le dimanche 12 juin.

Réunions des Familles

Judi 16 juin 2016, pour les deux pôles.

15/ QUESTIONS DIVERSES

Mme BUTAULT présente les travaux engagés dans le cadre de la mise en place d'un espace de réflexion éthique. Il regroupe à ce jour 15 membres, venant de professions et services différents et tous volontaires pour cette démarche.

Une formation a eu lieu le jeudi 31 mars 2016, et les premières réunions de travail sont fixées le 12 mai et le 9 juin de 14h à 17h.

Le prochain Conseil de la Vie Sociale aura lieu le lundi 20 juin 2016 à 14 h 30.

La séance est levée à 17 h 20.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL